

20
22

Rapport annuel





*Suivez toute l'actualité
d'ECPAT France sur le net*



www.ecpat-france.fr



Twitter : @ecpatfrance



Instagram : ecpatfrance

SOMMAIRE

- 4** Édito
- 5** 2022 en chiffres
- 6** Que s'est-il passé en 2022 ?
- 10** Aperçu de notre travail
- 16** L'exploitation sexuelle des enfants

17 NOS PROJETS

- 18 *Projet CAP 16.2*
- 20 *Projet CAPISCE*
- 23 *Projet CLICK@BLE*
- 24 *Projet Don't Pay With your life*
- 26 *Projet KOUTCHA*
- 28 *Projet MIRALENTA*
- 30 *Projet Mobilité Protégée en Afrique de l'Ouest*
- 32 *Projet PEC*
- 34 *Projet PROTECT 2*
- 36 *Projet Protection des enfants en situation de crise au Burkina Faso*
- 38 *Projet Protection des filles, des garçons et des femmes affecté-es par les situations d'urgence dans la région du Centre-Est*
- 40 *Projet TRI@NGLE*

42 RAPPORT FINANCIER

45 PARTENAIRES

ÉDITO

Comme vous pouvez le constater à la lecture de ce rapport, cette année 2022 manifeste le dynamisme d'ECPAT France qui continue d'agir auprès des enfants pour leur permettre de comprendre et de réaliser quels sont les comportements ou exigences qui ne sont pas acceptables de la part de tiers, fussent-ils adultes, parce qu'ils ne respectent pas leur dignité et, au-delà, leurs droits en tant que « personnes humaines ».

Vous trouverez les détails des projets dans diverses régions du monde, qu'ils soient en cours de réalisation ou à peine entamés. Parmi eux, un projet nouveau, lancé fin 2021, mérite d'être souligné, puisqu'il aura eu une première année de plein exercice : il s'agit de la mission, à Calais, qui vise à approcher et à aider tous les mineurs non accompagnés, filles et garçons migrants, arrivant là dans l'espoir de passer en Grande-Bretagne. Ce contexte favorise naturellement les « exploiters », qui instrumentalisent les enfants dans le cadre de la traite sous toutes ses formes, notamment sexuelle, en profitant de leurs fragilités affectives, psychologiques, financières, juridiques...

L'équipe réduite (7 personnes) dans cette première année aura déjà rencontré environ 300 enfants et appris à articuler son action avec celle des autres associations et services publics d'aide sociale à l'enfance qui agissent sur place. Ces premiers succès sont encourageants mais les efforts devront continuer à être déployés sur le long terme pour atteindre tous les effets recherchés.

Nous vivons aussi une période de transition qui nous oblige à regarder plus loin pour anticiper une situation très nouvelle financièrement. Nous arrivons en effet, à la fin de 2022, au terme de l'aide substantielle qu'Air Inter, puis Air France nous ont accordés depuis plusieurs décennies.

Ceci nous obligera à « repenser » l'avenir avec un travail de réflexion stratégique tout au long de l'année 2023 : sous l'impulsion du CA et en lien avec les salariés, il nous faut renforcer « la communauté d'engagement », identifier les points de développement et sensibiliser de nouveaux partenaires financiers à l'urgence de ce travail qui couvre aussi, ne l'oublions pas, la lutte contre la pédocriminalité sur internet. Il n'y a pas besoin d'être un grand spécialiste pour constater le développement foudroyant dans ce domaine. Au-delà de la vision, il nous faut aussi organiser la phase transitoire. C'est ce vers quoi nous nous orientons à court terme avec d'autant plus de détermination que, naturellement, ces enfants ignoblement exploités ne peuvent être abandonnés.

Philippe Chevillard
Président d'ECPAT France



2022 EN CHIFFRES



2

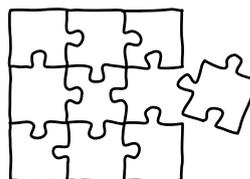
Personnes d'Acting for Life assurant des fonctions de support administratif et financier pour ECPAT France



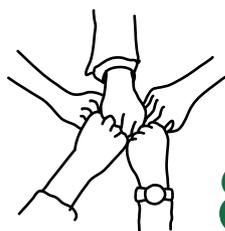
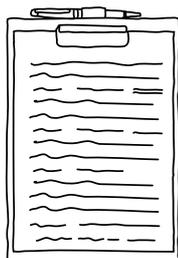
55

Employés en France et à l'étranger, dont **29** femmes

33 Partenariats opérationnels



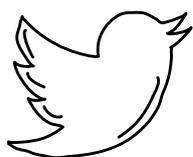
15
Projets en cours



8

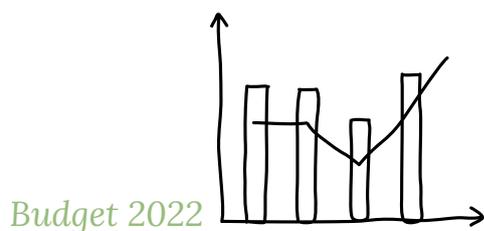
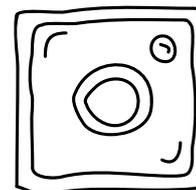
Collectifs ou réseaux français auxquels ECPAT France adhère

602
abonnés



abonnés

1402



3 197 777
euros



Financements acquis sur projets en cours en 2022

2 877 990
euros

QUE S'EST-IL PASSÉ EN 2022 ?

Janvier



En France

L'identification des enfants en transit en vue d'une information de leurs parcours et de leur orientation vers une protection adaptée reste fragile dans la Côte d'Opale et Calais. Chaque jour, de nombreux enfants à la recherche d'un ailleurs plus prometteur tentent une traversée sans être conscients des possibilités de protection sur le territoire, s'exposant à de nombreux risques et dangers pouvant aller de l'exploitation sous toutes ses formes à leur décès.

Ainsi, Amad*, jeune soudanais de 18 ans, périt près de Calais après avoir essayé de monter sur un camion pour tenter une traversée. Cette disparition vient faire écho à la mort de Jean*, un enfant de 16 ans décédé dans des conditions similaires quelques semaines plus tôt.

**Les prénoms ont été modifiés*

Février



En France

Promulgation de la Loi taquet du 7 février 2022 visant à améliorer les conditions des enfants protégés par l'Aide sociale à l'enfance. La loi vise à :

- ✓ Améliorer la situation des enfants placés et avant placement.
- ✓ Mieux protéger les enfants contre les violences.
- ✓ Valoriser le métier des assistants familiaux.
- ✓ Mieux piloter la politique de protection de l'enfance.
- ✓ Revoir les critères de répartition des mineurs non accompagnés.

Bien que saluée par ECPAT France et de nombreux acteurs de la protection de l'enfance, la question du déploiement des décrets d'application et de moyens reste une préoccupation pour de nombreuses associations dans sa mise en œuvre.



À Madagascar

Le pays est sévèrement touché par le cyclone Batsirai et une série de tempêtes violentes entraînant des centaines de morts et des milliers de sinistrés. La Région Nord-Est dont Tamatave est touchée de plein fouet avec la destruction des habitations de nombreuses familles, dont des enfants accompagnés par ECPAT France, les rendant encore plus vulnérables tant sur le plan économique que social à toutes les formes d'exploitation.

Mars



En France

Promulgation de la loi du 2 mars 2022 dite Studer visant à renforcer le contrôle parental sur les moyens d'accès à internet. Pour mieux protéger les enfants sur internet, la loi oblige les fabricants d'appareils connectés à installer un dispositif de contrôle parental et à proposer son activation gratuite lors de la première mise en service de l'appareil. Un décret rend applicable la loi au 5 septembre 2022. Afin de préciser les contours de ce dispositif, un décret après avis de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) sera pris. À l'heure actuelle, ce dispositif n'est pas encore mis en place, mais devrait être actif à partir de juillet 2024.

En 2019, seuls 44 % des parents avaient paramétré l'appareil de leur enfant,

et 38 % recouraient à des dispositifs dits de contrôle parental. Les enfants se connectent de plus en plus jeunes, l'âge moyen d'utilisation du premier smartphone est de 9 ans et 9 mois. À 12 ans, un tiers des enfants aurait déjà été exposé à un contenu pornographique. Pourtant, la CNIL avertit sur les risques de cet outil, notamment :

- ✓ le risque d'altérer la relation de confiance entre les parents et l'enfant ;
- ✓ le risque d'entraver le processus d'autonomisation des mineur.es ;
- ✓ le risque d'habituer les mineur.es à être sous surveillance constante.

À ce titre, on comprend que le dispositif de contrôle parental ne peut être la seule réponse aux risques auxquels font face les enfants dans l'environnement numérique. Ces outils doivent également s'accompagner de mesures de sensibilisation et d'éducation auprès des enfants pour qu'ils appréhendent ces risques eux-mêmes.

À Madagascar

Parution du décret d'application de la loi 2019-008 portant sur la lutte contre les Violences Basées sur le Genre (VBG), adoptée en 2021. Cette loi est particulièrement importante là où règne une tolérance sociale vis-à-vis des VBG. Son adoption avait suscité de nombreuses polémiques et avait fait suite à un grand nombre de cas de violence sexuelle signalés sur les réseaux sociaux.

Mai

En Europe

Le 11 mai 2022, la Commission adopte sa nouvelle stratégie pour un meilleur internet pour les enfants (BIK+) qui vise à garantir que ces derniers sont protégés, respectés et responsabilisés en ligne. Face aux évolutions des technologies et de l'utilisation du numérique par les enfants ces dix dernières années, la Commission entend réviser l'existant et proposer de nouvelles initiatives législatives. À ce titre, la Commission a proposé un nouveau règlement européen visant à prévenir et lutter contre les abus

sexuels sur enfants. Cette proposition vise, d'une part, à responsabiliser et contraindre les fournisseurs de services en ligne à détecter, signaler et retirer les contenus pédocriminels connus et inconnus, ainsi que le grooming (sollicitations d'enfants à des fins sexuelles) sur les messageries privées chiffrées ou non. D'autre part, la Commission propose la création d'un Centre européen de lutte contre les abus sexuels sur enfants permettant de faciliter les efforts des fournisseurs de services en ligne en agissant comme un pôle d'expertise, via la réception et l'analyse des rapports envoyés par les fournisseurs et la transmission des rapports pertinents aux services répressifs. Le Centre servira également de pôle de connaissances sur les meilleures pratiques en matière de prévention et d'assistance aux victimes.

Au Nigéria

La NAPTIP (l'Agence Nationale de lutte contre la Traite des Êtres Humains) au Nigéria a finalisé le protocole pour l'identification, la réintégration et la réhabilitation des victimes et survivant.es de traite. Ce document a été réalisé de manière participative avec l'intervention de nos partenaires en particulier pour les éléments spécifiques aux enfants. Ce protocole devra être disséminé et servir de socle pour une meilleure intégration des survivant.es dans leurs communautés (d'origine ou nouvelle).

Juillet

En Europe

Le 29 juillet, le comité européen de la protection des données (EDPB) et le Contrôleur européen de la protection des données (CEPD) adoptent un avis conjoint sur la proposition de règlement visant à prévenir et à combattre les abus sexuels sur enfants. Les enjeux sont lourds entre liberté individuelle et moyens de contrôle. ECPAT France souligne l'importance de ne pas sacrifier les moyens de lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants. Derrière les contenus pédocriminels, il y a de vrais enfants victimes.

Septembre

En France

Rapport de la Commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants (Ciivise). En France, 1 personne sur 10 a été victime d'inceste ou de violences sexuelles durant l'enfance.

Ce rapport met en avant les conséquences des violences sexuelles sur un enfant et souligne l'importance de dispositifs de prévention, de repérage et d'accompagnement adaptés pour l'ensemble des victimes.

Au Burkina Faso

Le 26 septembre 2022, un atelier de validation de l'avant-projet de loi portant Code des personnes et de la famille au Burkina Faso s'est tenu à Ouagadougou. L'adoption de ce Code permet de renforcer le cadre légal national et d'améliorer la protection des enfants et des femmes au Burkina Faso, notamment en ce qui concerne la lutte contre le mariage d'enfants et les violences faites aux enfants.

Octobre

En Europe

Adoption du Digital Services Act (DSA) par l'Union européenne. Ce règlement instaure de nouvelles obligations pour les plateformes en ligne, à savoir :

- ✓ informer leurs utilisateurs de toute modification importante de leurs conditions générales ;
- ✓ formuler les conditions générales de manière simple, intelligible, aisément abordable et sans ambiguïté, les informations fournies comprennent les mécanismes de recours et de réparation disponibles pour l'utilisateur ;
- ✓ établir des rapports de transparence portant sur leurs systèmes internes de traitement des réclamations et leurs activités de modération des contenus ;
- ✓ suspendre, pendant une période raisonnable et après avertissement,

la fourniture de leurs services aux utilisateurs diffusant fréquemment des contenus manifestement illicites ;

- ✓ prendre des mesures appropriées et proportionnées afin de garantir un niveau élevé de protection de la vie privée, de la sûreté et de la sécurité des mineurs.

Novembre

En France

Cette année, vendredi 18 novembre représente la première Journée mondiale pour la prévention et la guérison de l'exploitation sexuelle, des abus et de la violence envers les enfants.

Décembre

Au Burkina Faso

Barbara Manzi, coordinatrice des Nations Unies au Burkina Faso est déclarée persona non grata suite à des déclarations sur le principe de neutralité humanitaire. Cette décision politique, motivée par plusieurs incriminations (double jeu, déficit de confiance, tentative d'influence négative sur le Système des Nations Unies, outrepassement des prérogatives...) met en exergue l'atmosphère délétère pour les acteurs humanitaires dans la zone Sahel et la volonté de les mettre au service d'une action politique par des acteurs contestants les principes humanitaires.



APERÇU DE NOTRE TRAVAIL



📍 Madagascar

JANVIER

SOUTENIR LES ENFANTS DANS L'ÉQUITÉ DE GENRE

Dans le cadre du projet MIRALENTA et avec le soutien de la délégation de l'Union européenne à Madagascar et de l'Agence Française de Développement, une collection de 5 contes traditionnels malgaches a été revisitée et diffusée afin de permettre la déconstruction des stéréotypes de genre. Ces contes, visant à la reconnaissance de chacun et de chacune, ont pu être distribués auprès de 13 000 enfants, en version malagasy, dont 5 dialectes (Antanosy, Antakarana, Betsimisaraka, Vezo et Betsileo) et en version française.

📍 Madagascar

MARS

Adhésion d'un nouveau groupe d'hommes créé et soutenu par ECPAT France dans le cadre de son programme « nouvelles masculinités » au réseau de Men Engage Madagascar, en faveur de l'équité de genre et de la lutte contre les violences sexuelles à Madagascar, en particulier l'exploitation sexuelle des enfants. Au total, ce sont trois groupes d'hommes formés par ECPAT qui ont rejoint Men Engage Madagascar.

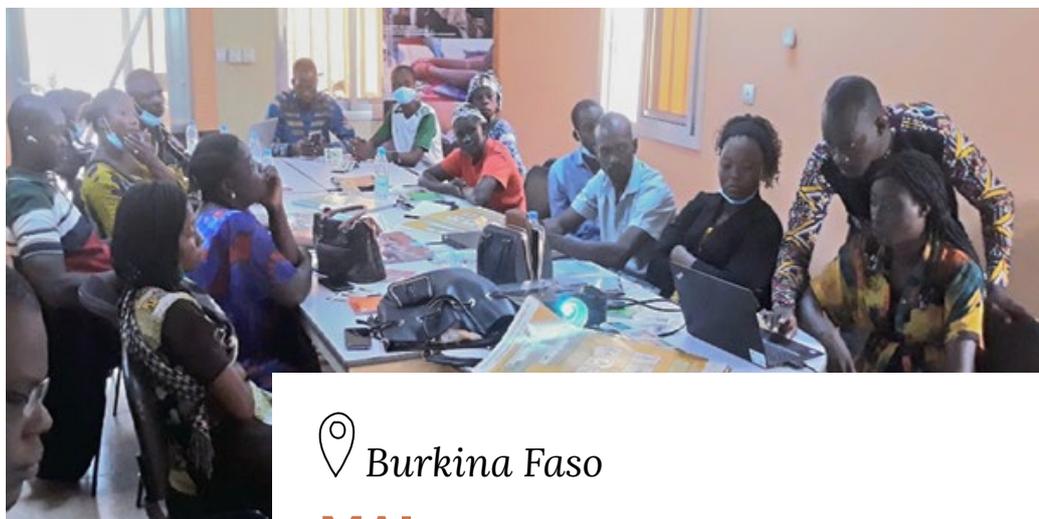


Madagascar

AVRIL

À l'occasion de la journée mondiale de lutte contre l'exploitation sexuelle le 4 mars 2022, lancement de plusieurs campagnes de mobilisation « équité de genre et lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants » portées par les clubs d'enfants MIRAENTA à Madagascar.

Plusieurs actions menées à Madagascar pour relayer des messages de sensibilisation abordant les VBG et la prévention de ce type de violence auprès des jeunes et des parents sont réalisées dans les quartiers au travers de concours de poèmes, de pièces de théâtre conçues et jouées par les jeunes, et de campagnes de sensibilisation radio, TV et sur les réseaux sociaux (essentiellement Facebook), entre autres.



Burkina Faso

MAI

LES ZONES DE MIGRATION SONT DES ZONES SENSIBLES DE PAR LE MONDE.

Dans le cadre de la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants en mobilité, les équipes et collègues ECPAT ont réalisé un atelier de conception/adaptation des outils de sensibilisation et de mobilisation communautaire et production d'affiches, boîte à images et cartes infodroits sur la traite et l'exploitation sexuelle dans le cadre de la mobilité, les 26 et 27 mai 2022 à Ouagadougou.



 *Burkina Faso*
JUIN

Appui pour la réalisation des activités commémoratives au Burkina Faso de la journée de l'enfant africain : séance préparatoire de l'émission radiophonique commémorative du 16 juin à Fada.

 *Burkina Faso*
JUILLET

Un atelier de lancement du projet d'urgence de Protection des filles, des garçons et des femmes affecté-es par les situations d'urgence dans la région du Centre-Est (financement FHRAOC), au Burkina Faso a été organisé en juillet 2022 à Tenkodogo avec la coordination de la Direction régionale en charge de la Protection de l'Enfant.

Cet atelier a réuni les autorités provinciales et régionales, les ONG et associations, les structures membres du CPAoR ainsi que l'équipe du projet.

Il a été question de dévoiler les axes et la stratégie d'intervention du projet, les ressources disponibles, les objectifs et les cibles visés et solliciter l'accompagnement des acteurs pour réussir la mise en œuvre du projet.



Afrique de l'Ouest **SEPTEMBRE**

Lancement du projet MoProtAO du 26 au 28 septembre 2022 avec la participation des membres des ONG partenaires du Mali, de la Côte d'Ivoire, du Sénégal, de la Guinée et du Niger. Ce projet vise à répondre aux problématiques de la mobilité non protégée et à risque de traite des garçons et des filles en Afrique de l'Ouest.



Madagascar

NOVEMBRE

Signature d'une nouvelle convention de partenariat entre ECPAT France et le Ministère de la Population (MPPSPF). Le renouvellement de cette convention souligne l'importance et la qualité du travail de collaboration mis en œuvre depuis de nombreuses années ainsi que les enjeux et les priorités devant être portés sur les questions d'exploitation sexuelle à Madagascar.

Atelier de lancement du nouveau projet MIRA « Mobiliser les acteurs pour les équités et Impulser les femmes et les filles à Revendiquer leurs Autonomies » financé par UNTF d'ONU Femmes, en présence de tous les partenaires de mises en œuvre dont les associations locales TANDEM pour Analamanga, ALT pour Anosy, CDEF pour Boeny et FAFED pour Atsinanana.

Burkina Faso NOVEMBRE

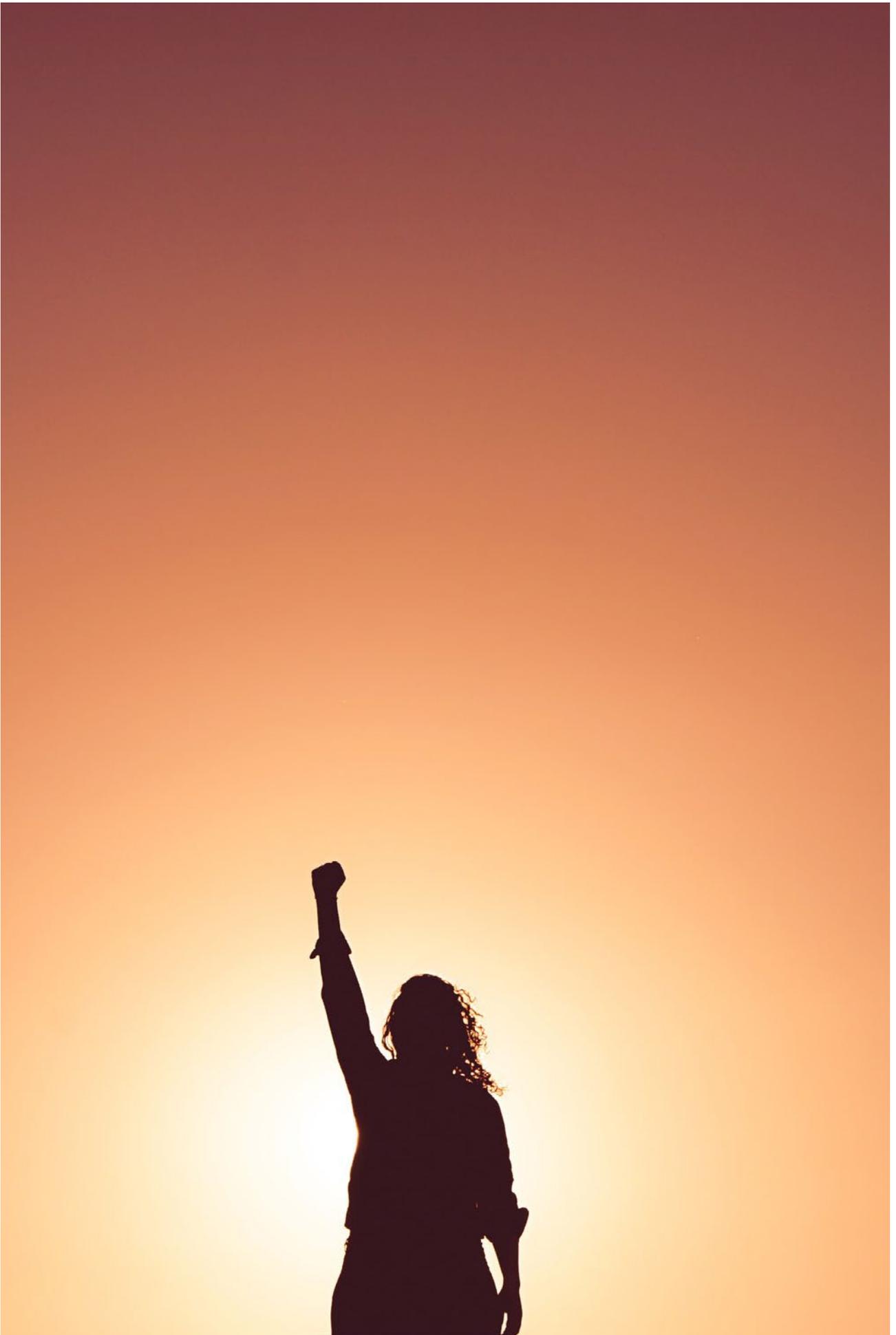
7 au 10 novembre : Formation de 35 travailleurs sociaux de la région du Centre Est sur la Gestion de cas à Tenkodogo avec le projet FHRAOC en collaboration avec UNFPA. Cette formation a permis aux travailleurs sociaux de s'améliorer dans la Gestion des cas pour une meilleure prise en charge des enfants en besoin de protection.

11 novembre : Activation du sous-cluster VBG dans la région du Centre EST avec le projet FHRAOC en collaboration avec UNFPA (ECPAT France est co-lead). Cette activation permet une meilleure coordination entre tous acteurs intervenant sur les violences basées sur le genre.



Madagascar DÉCEMBRE

ECPAT France à Madagascar intègre le groupe de travail coordonné par le Ministère du Tourisme, avec la collaboration de l'UNICEF et du BIT pour relancer le Code de Conduite et la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants dans le cadre du tourisme et des voyages. Le Code et la mobilisation des professionnels du tourisme avaient, en effet, été mis en veille suite à la fermeture des frontières pendant près de deux ans, du fait de la crise sanitaire. Cette période a vu une hausse de la pédocriminalité en ligne partout dans le monde. Ne pouvant plus se déplacer, les pédocriminels itinérants ont en effet développé des pratiques d'exploitation sexuelle des enfants en ligne (*livestreaming, grooming*, production de matériel pédopornographique, etc.). Ainsi, et en parallèle du CODE, lancement à Madagascar d'un programme d'autoprotection face aux risques d'exploitation et d'abus sexuels des enfants sur internet et création de groupe d'enfants champions, avec le soutien de la Fondation Air France.



L'EXPLOITATION SEXUELLE DES ENFANTS

Le réseau ECPAT a défini plusieurs leviers d'action pour mettre fin à l'exploitation sexuelle des enfants. Nos projets ont pour objectifs de contribuer à ces changements.



- ⇒ La réduction de la demande pour des relations sexuelles avec des enfants, par le biais de recherches sur le comportement des abuseurs et les moyens qu'ils utilisent.
- ⇒ L'amélioration des connaissances, des attitudes et des pratiques favorisant la protection des enfants contre l'exploitation sexuelle des enfants.
- ⇒ Le renforcement de la législation et des systèmes judiciaires grâce à l'amélioration des lois et de leur application dans les pays, et une collaboration renforcée avec les organismes régionaux et mondiaux de promotion et protection des droits.
- ⇒ Le renforcement des services de rétablissement et de réinsertion, des services juridiques, et autres services sociaux et de soutien pour les enfants.
- ⇒ La réduction des risques et de la vulnérabilité des enfants face à l'exploitation sexuelle des enfants dans un contexte d'évolution rapide de la technologie, des services et des infrastructures, par l'utilisation novatrice de la technologie et la promotion de la responsabilité sociale des entreprises.
- ⇒ Le renforcement du leadership, des politiques, des systèmes et de l'allocation des ressources pour lutter contre l'exploitation sexuelle des enfants aux niveaux mondial et national.
- ⇒ La réduction de la pauvreté et des conditions économiques qui accentuent la vulnérabilité des enfants face à l'exploitation sexuelle et favorisent son occurrence à tous les niveaux.



NOS PROJETS

Les projets présentés dans ce rapport ont été initiés, financés et opérés par, avec ou grâce à d'autres organisations françaises, européennes ou du Sud (voir Partenaires, p.43).



Projet CAP 16.2



Partenaires : Association AFJ, MIST, Association Koutcha, Délégation Générale de la Cohésion Sociale (DGCS)



Financement : Fondation familiale



Début de projet : Janvier 2020 (durée 3,5 ans)

Le projet CAP 16.2 (direction ODD 16.2) a pour objectif général de renforcer la protection des enfants victimes de traite en France (hors territoires d'outre-mer) et en Europe. Ce projet se construit autour de trois piliers, à savoir le développement de connaissances et de pratiques sur l'exploitation sexuelle en ligne et hors ligne, le renforcement de capacités des professionnelles afin d'améliorer l'identification, l'orientation et la protection des mineur-es victimes de traite, et la consolidation du cadre normatif relatif à la lutte contre la traite et l'exploitation sexuelle au travers d'actions de plaidoyer ciblées.

Principales réalisations sur 2022

- ⇒ Réalisation d'une étude comparée sur le phénomène de l'exploitation sexuelle des enfants en ligne et en direct (livestreaming), et sur comment mieux protéger les enfants victimes, en partenariat avec l'OCRVP.

Cliquez sur l'image pour accéder à l'étude



- ⇒ Mobilisation des acteurs français autour de l'engagement de la France pour soutenir le règlement européen contre les abus sexuels des enfants en ligne, visant à responsabiliser les plateformes internet pour détecter et signaler les contenus pédocriminels en ligne ;
- ⇒ Formation de 305 professionnels dont 22 dans les zones d'attente aéroportuaires (Orly et Charles de Gaulle) et 283 dans 16 villes de France (policiers (dont PAF), gendarmes, membres du Greffe, juristes en Tribunal Judiciaire, magistrats dont des Juges des enfants, Juges d'instruction et Substituts du Procureur, professionnels de l'accompagnement socio-éducatif ou de la protection de l'enfance, etc.) ;

- ⇒ Suivi de douze procès en lien avec des affaires judiciaires de traite de mineurs ou d'exploitation sexuelles d'enfants en ligne, en tant que partie civile ;
- ⇒ Conception et diffusion d'une campagne de prévention contre la traite nigérienne «Don't Pay With Your Life » adressée aux jeunes filles au Nigeria pour partager la réalité vécue par les survivantes à leur arrivée en Europe, puis en France, sous la supervision d'une psychologue. Plus de 600,000 jeunes filles ont vu la campagne dans l'État d'Edo, via la diffusion de nombreux supports dont 8 Podcast « True Talk » créés par la MIST et 3 vidéos « Letters to my sister » créées par l'AFJ.

*Cliquez sur
l'image pour
écouter l'épisode*



*Cliquez sur
l'image pour
écouter l'épisode*



Projet CAPISCE



Partenaires : ECPAT Italia, ECPAT Belgique, Defence for children Netherlands et EULITA



Financement : Union européenne, Air France



Début de projet : 1^{er} octobre 2019 (fin du projet : 30 septembre 2022)

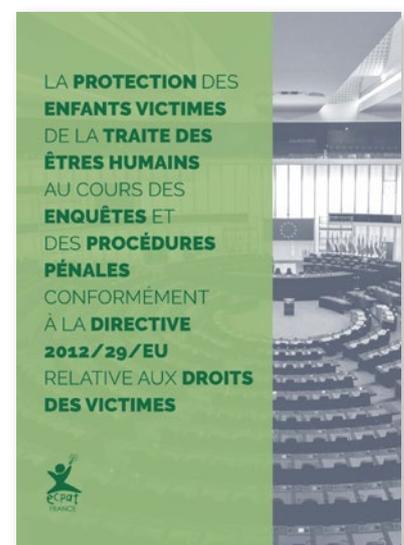
Mis en œuvre dans 4 pays (Italie, Belgique, France, Pays-Bas), le projet CAPISCE a pour objectif général de renforcer la protection des enfants victimes de traite dans le cadre des enquêtes et des procédures pénales, à travers deux leviers principaux :

- Améliorer les connaissances des interprètes concernant la traite des enfants pour mieux comprendre leur situation et offrir aux victimes un service d'interprétariat de qualité, qui respecte leur parole.
- Renforcer le cadre législatif national concernant la protection de droits des enfants victimes de traite notamment à travers la transposition et la mise en œuvre des Directives européennes relatives à la traite, particulièrement la Directive 2012/29 relative à la protection des victimes.

Principales réalisations sur 2022

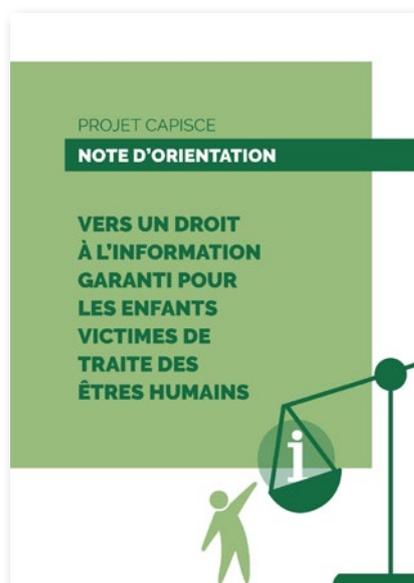
- ⇒ 191 interprètes et médiateurs culturels formés à « comment améliorer l'interprétariat lors des séances d'écoute d'enfants victimes de traite, pour restituer fidèlement la voix d'un enfant meurtri, dont l'identité, le langage et la mémoire sont encore en devenir », en collaboration avec EULITA (Association internationale sans but lucratif d'interprètes et de traducteurs juridiques européens) dans les 4 pays partenaires.
- ⇒ Près de 200 autres interprètes français et hollandais, formés via un E-learning développé avec EULITA : « L'interprète dans les procédures de traite des êtres humains sur mineurs : compréhension du phénomène, techniques d'interprétation, Déontologie ».
- ⇒ Organisation d'événements de plaidoyer dans les 4 pays et à Bruxelles pour diffuser les recommandations de la recherche « La protection des enfants victimes de traite durant les enquêtes et les procédures pénales en accord avec la Directive 2012/29/UE sur les droits des victimes ».

Cliquez sur
l'image pour
accéder à l'étude



- ⇒ Rédaction d'une note d'orientation : « Vers un droit à l'information garanti pour les enfants victimes de traite des êtres humains », afin de plaider en faveur d'un système de justice adapté aux enfants victimes de traite, permettant le développement de procédures judiciaires appropriées à l'âge et aux besoins des victimes.

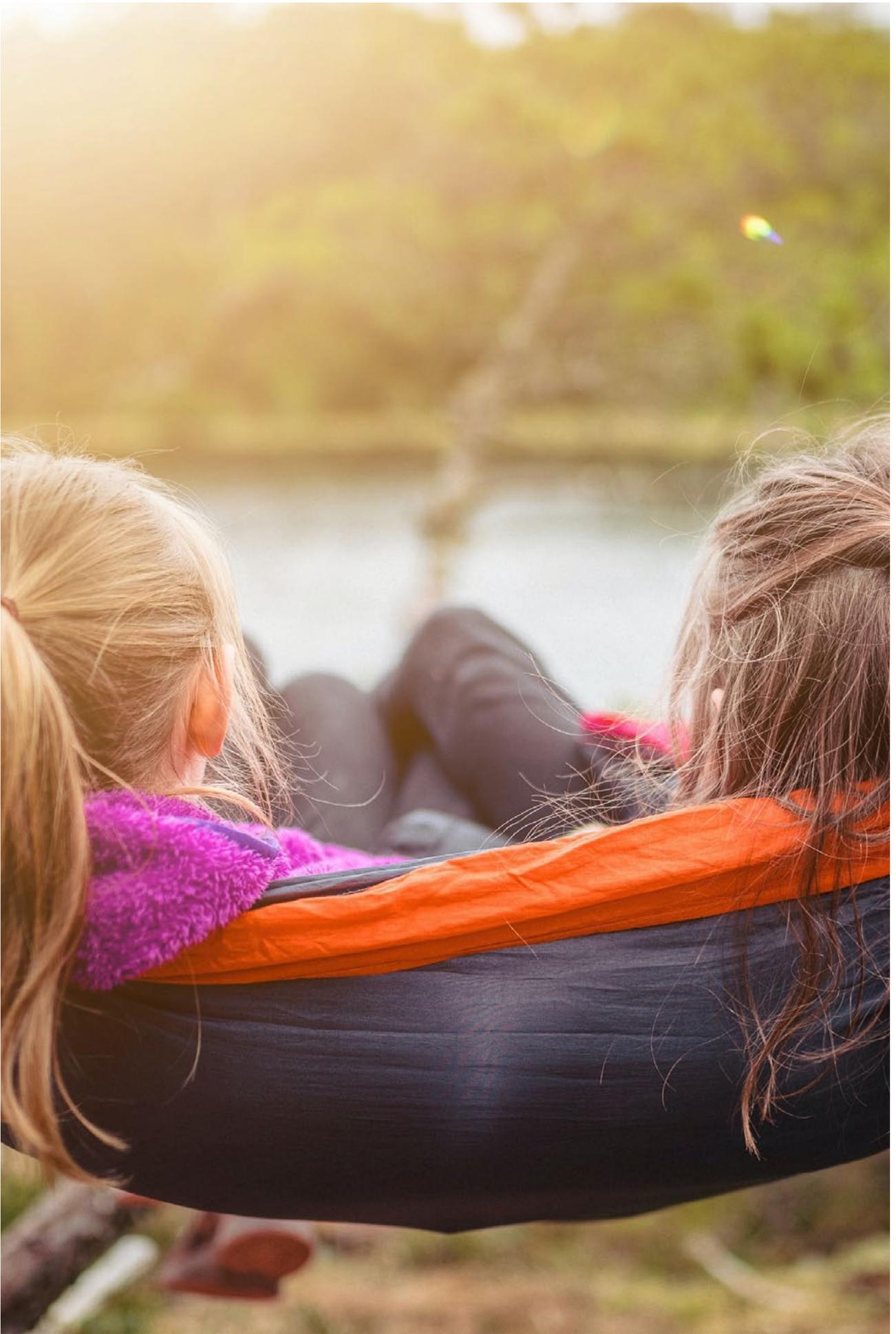
Cliquez sur l'image pour accéder au document



- ⇒ Conception de supports de sensibilisation dont une série de 5 podcasts en France adressés aux professionnels de la police et du droit, psychologues, interprètes, travailleurs sociaux pour comprendre comment protéger les enfants victimes de traite et/ou d'exploitation sexuelle.

Cliquez sur l'image pour écouter l'épisode







FRANCE

Projet CLICK@BLE



Partenaires : e-Enfance, Génération Numérique et Point de Contact



Financement : Union européenne, Air France



Début de projet : 1^{er} septembre 2019 (fin du projet : 30 septembre 2022)

Mis en œuvre en France métropolitaine et outre-mer, le projet CLICK@BLE poursuit trois objectifs, à savoir :

- Renforcer les connaissances et capacités des enfants afin qu'ils fassent valoir leur droit de vivre à l'abri de toute forme de violence sexuelle en ligne,
- Accroître la capacité des professionnels à répondre aux violences sexuelles en ligne,
- Promouvoir le signalement pour amplifier leur nombre auprès de la helpline 3018 et de la hotline Point de Contact.

Principales réalisations du projet

- ⇒ Animation itinérante et de l'application « 1 clic, 1000 effets » pour les 8 - 18 ans afin de les sensibiliser aux violences sexuelles en ligne.
 - 51 événements dans 35 villes d'Île-de-France.
 - Plus de 2000 enfants sensibilisés.
- ⇒ Organisation d'une formation de formateurs et formatrices pour les pays Francophones de l'Union européenne (Belgique, France et Luxembourg).
 - 15 professionnels formés à l'utilisation et au déploiement de l'application « 1 clic, 1000 effets » afin de pouvoir sensibiliser les jeunes dans leur pays.
- ⇒ Développement d'outils de communication pour continuer la campagne de sensibilisation lancée en 2020 :
 - Vignettes de sensibilisation avec pictogrammes et témoignages,
 - Photos en collaboration avec une influenceuse sur Instagram,
 - Podcast à destination des professionnelles au contact des enfants.
- ⇒ Déploiement de la campagne de sensibilisation en ligne sur Facebook, Instagram et YouTube pour sensibiliser les jeunes et leurs parents ainsi que les professionnelles aux violences sexuelles en ligne en les encourageant à contacter la helpline 3018 pour être conseillées, ou à signaler les contenus de violences sexuelles en ligne auprès de la hotline Point de Contact.



NIGERIA

Projet Don't Pay With Your Life



Partenaires : ECPAT Luxembourg, Girls' Power Initiative, Uromi JDPCI, IFRA, AFJ MIST



Financement : AFD, Ministère des Affaires étrangères et européennes du Luxembourg



Durée du projet : Juillet 2019 - Août 2022

Dans la continuité du projet Packing (2017-2019), le projet Don't Pay With your Life a pour objet de lutter contre la traite des jeunes filles / femmes nigérianes à des fins d'exploitation sexuelle. Il est construit sur des synergies entre acteurs des pays d'origine et de destination. Il propose de mobiliser et renforcer les capacités de ces communautés, et particulièrement des jeunes, à s'impliquer dans la lutte contre la TEH, via des campagnes d'information, de la prévention au départ et l'appui à réinsertion des jeunes filles rapatriées.

Principales réalisations sur 2022

- ⇒ 176 643 interactions par des jeunes de l'État d'Edo sur la campagne Facebook *Don't Pay With Your Life*.
- ⇒ 5 545 enfants sensibilisés directement aux risques de traite à des fins d'exploitation sexuelle.
- ⇒ Plus de 21 000 enfants sensibilisés par les pairs éducateurs et éducatrices.
- ⇒ 78 familles peuvent permettre à leur enfant de continuer l'école grâce au soutien du projet.
- ⇒ 30 jeunes filles survivantes de traite ont reçu un soutien holistique pour faciliter leur (ré)intégration au Nigéria dans l'État d'Edo.





Projet KOUTCHA

Centre d'hébergement et de protection des mineur·es et jeunes majeur·es présumé·es victimes de traite des êtres humains



Partenaires : Association KOUTCHA, centre Esperanto



Financement : Union européenne, Fonds privés



Dates de réalisation du projet : novembre 2018 à juin 2022

L'exploitation des enfants dans le cadre de la traite représente le truchement de multiples vulnérabilités et phénomènes d'emprise et de contrôle. L'accompagnement des victimes nécessite une identification et un soutien spécialisés qui dépassent la vision symptomatique de l'acte réalisé par l'enfant ou identifié (acte criminel, situation de prostitution, mendicité, etc.)

L'objectif général du projet KOUTCHA est de contribuer à la protection des enfants victimes de traite à travers la mise en place d'un hébergement de qualité et sécurisé.

Un projet finalisé en 2022 et des objectifs atteints

Grâce à la patience et à la capacité d'adaptation de tous les partenaires techniques et financiers du projet, les objectifs ont été atteints et ont contribué à la préparation des équipes et l'ouverture du premier centre d'aide aux jeunes victimes de la traite en France y compris ceux qui sont sous le contrôle du crime organisé.

Le centre KOUTCHA administré par l'association éponyme a ouvert ses portes en octobre 2021.

Basé sur une approche de capitalisation des expériences en vue de créations d'outils de bonnes pratiques et de futures duplications, le projet KOUTCHA a veillé à la formation et rencontre de professionnels provenant de 7 pays européens et à la répliation en France des bonnes pratiques initiées en Belgique par l'association Esperanto.

Le produit de ces échanges ont permis la réalisation de webinaires destinés à des professionnels européens de la protection de l'enfance.

CLIQUEZ ICI POUR ACCÉDER À LA CHAÎNE YOUTUBE D'ECPAT FRANCE

Création d'outils

- *Recueil des pratiques relatives à la mise à l'abri des enfants victimes de traite des êtres humains traitant du premier accueil, des règles et des réponses aux transgressions et de la sécurité*, disponible en 7 langues : [Français](#), [anglais](#), [allemand](#), [néerlandais](#), [suédois](#), [espagnol](#) et [italien](#).
- *De la conception à la création d'un centre sécurisé et sécurisant dédié à la prise en charge des enfants victimes de traite des êtres humains*, disponible en 7 langues : [Français](#), [anglais](#), [allemand](#), [néerlandais](#), [suédois](#), [espagnol](#) et [italien](#).
- *Comment prendre en compte la diversité culturelle et le genre dans les situations de Traite des Êtres Humains ?*, disponible en [français](#).

Un combat à poursuivre

La création de ce premier centre français être une première pierre à l'édifice d'un réseau européen de mise à l'abris adapté pour les enfants victimes de traite ainsi même si ce projet a permis de mettre en relation 57 professionnels dans 7 pays européens différents, le véritable réseau formalisé d'acteurs à l'échelle européenne reste encore embryonnaire.





MADAGASCAR

Projet MIRALENTA



Partenaires : CDEF (Collectif des Droits de l'Enfant et de la Famille), Tandem-Analamanga, OSCAPE (Organisation de la Société Civile d'Antsirabe Pour l'Enfance), Vorongezo, CJM (Consortium des associations de Jeunes Mahery), ALT (Andry Lalana Tohana), Association des Jeunes Anti-Violence, FAFED (Fédération des associations « Femmes et Développement »), Tandem-Atsinanana.



Financement : Délégation de l'Union européenne (DUE) à Madagascar, Agence Française de Développement (AFD), Air France



Début de projet : 1^{er} février 2019 (durée de 42 mois)

Le projet vise à réaliser le droit des enfants à vivre à l'abri de l'exploitation sexuelle en favorisant l'émergence d'une société plus favorable à l'égalité homme/garçon - femme/fille et engagée contre les violences basées sur le genre à Madagascar. Il propose une approche de mobilisation de groupes communautaires (clubs d'enfants, groupes d'hommes, associations malgaches) remettant en question les normes sociales (conformément aux stratégies pour mettre fin à la violence faite aux enfants, INSPIRE, OMS, 2016), en les coordonnant avec les acteurs de protection de l'enfance malgache.

Principales réalisations sur 2022

- ⇒ Sensibilisation à « l'éducation affective et sexuelle et équité de genre » de 950 filles et garçons issus de 50 clubs « Miralenta » créés ou redynamisés à Antananarivo, Mahajanga, Toamasina, Fort-Dauphin, Tuléar, Morondava et Nosy Be.
- ⇒ 18 groupes de 290 hommes formés aux « nouvelles masculinités » par 125 coachs formés par ECPAT France
- ⇒ 165 membres de 11 OSC (Organisations de la Société Civile malgaches) mobilisés et impliqués en faveur de relations plus égalitaires et non-violentes dans leurs communautés.
- ⇒ 29 campagnes de sensibilisation sur l'égalité femmes-hommes et la lutte contre les VBG menées par les OSC et groupes d'hommes dans leurs communautés.
- ⇒ Une collection de 5 contes malgaches revisités et un jeu « Kalaza » en faveur de l'égalité filles-garçons diffusés et animés auprès de 5 000 enfants dans les écoles.
- ⇒ Cinq clubs de 100 filles survivantes à l'exploitation formées et animées.
- ⇒ 70 membres des Réseaux de Protection de l'Enfance (RPE) formés à l'accompagnement et 14 enfants victimes de violence sexuelle signalés par les RPE formés.
- ⇒ 8 structures de protection appuyées pour un meilleur accompagnement des enfants et 18 travailleurs sociaux formés aux activités génératrices de revenus (AGR).





Projet Mobilité Protégée en Afrique de l'Ouest



Partenaires : KEOOGO (Burkina Faso), Communauté ABEL (Côte d'Ivoire), ENDA, Case Sahel et ACESEM (Mali), ANTD (Niger), ENDA Jeunesse et Action (Sénégal), ECPAT Luxembourg (Luxembourg)



Financement : Air France, AFD, Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire du Ministère des Affaires étrangères et européennes du Luxembourg



Durée du projet : Novembre 2021 - Octobre 2024 (3 ans)

Le projet vise à renforcer la protection face aux risques de traite des filles et des garçons en migration en Afrique de l'Ouest, région soumise à de nombreux risques et facteurs de vulnérabilité. Mobilité protégée va agir à différents niveaux pour renforcer la protection des enfants, et en particulier des filles, sur leur parcours de mobilité. D'une part, ce projet va participer à l'autonomisation des filles et garçons dans les lieux de départ, de transit et d'arrivée. Il va également agir afin que l'écosystème soit davantage en mesure de protéger les filles et les garçons. Mobilité protégée s'assurera que les enfants victimes de traite bénéficient de services de prise en charge adaptés. Enfin, le projet va renforcer les capacités institutionnelles et communautaires pour une meilleure prévention et réponse à la traite des filles et des garçons dans la région.

Principales réalisations sur 2022

- ⇒ 946 enfants champions formés.
- ⇒ 2 852 filles et de garçons sensibilisés par les pairs formés.
- ⇒ 19 840 personnes sensibilisées à travers les activités de sensibilisation de proximité.
- ⇒ 791 acteurs communautaires formés.
- ⇒ 85 % d'acteurs communautaires et institutionnels formés qui savent comment agir lorsqu'un enfant concerné par la mobilité à risque ou victimes de traite est identifié.
- ⇒ 1121 filles et garçons concernés par la mobilité et à risque ou victime de traite et d'ESE pris en charge.





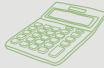
MADAGASCAR

Projet PEC

Prise en charge avec formations professionnelles et développement d'AGR auprès des jeunes filles exposées et victimes d'exploitation sexuelle à Analamanga (Antananarivo)



Partenaires : Bureau d'ECPAT France à Madagascar opérateur direct



Financement : UNICEF



Début de projet : Février 2022

Cible : 100 jeunes filles survivantes d'exploitation sexuelle

Objet : Offrir des formations professionnelles aux jeunes filles survivantes d'exploitation sexuelle afin qu'elles disposent des compétences techniques et augmentent leurs connaissances pour exercer des métiers adéquats et décents.

Principales réalisations sur 2022

- ⇒ 100 jeunes filles survivantes d'exploitation sexuelle identifiées ont reçues un appui psychosocial (écoute, renforcement de l'estime de soi, soutien médical et accès à l'hygiène, Education en Santé Affective et Sexuelle et Equité de Genre, Life skills, etc.).
- ⇒ Visite à domicile et médiation familiale.
- ⇒ 84 jeunes filles ont été diplômées d'une formations professionnelles choisies (entre 3 et 6 mois) et 85 % estiment être satisfaites de leur choix de filières : coupe et couture, machiniste, gens de maison, coiffure et esthétique, élevage, cuisine et pâtisserie, artisanat, transformation agro-alimentaire, informatique et langue
- ⇒ 84 jeunes filles ont reçu une formation simplifiée à l'entrepreneuriat, et une formation de base à l'informatique





FRANCE (CALAIS)

Projet PROTECT 2



Partenaires : Secours Catholique, Médecins du Monde, Croix-Rouge, Choose Love, PSM, Project Play, Safe Passage, Refugee Youth Service, Utopia 56



Financement : Choose Love, Refugee Youth Service



Début de projet : 1^{er} février 2019 (durée de 42 mois)

Chaque jour à travers le monde, des milliers de personnes adultes comme enfants quittent leur lieu de vie dans l'espoir d'une vie meilleure.

Les chemins de la migration ne sont malheureusement pas sécurisés et l'aller vers l'espoir d'une vie meilleure peut se traduire par un aller vers la traite et l'exploitation sous toutes ses formes.

Les équipes de PROTECT 2, à travers une approche multidisciplinaire, proposent un appui social, psychologique et juridique aux mineur-es non accompagné-es victimes ou à risque de traite en migration à Calais.

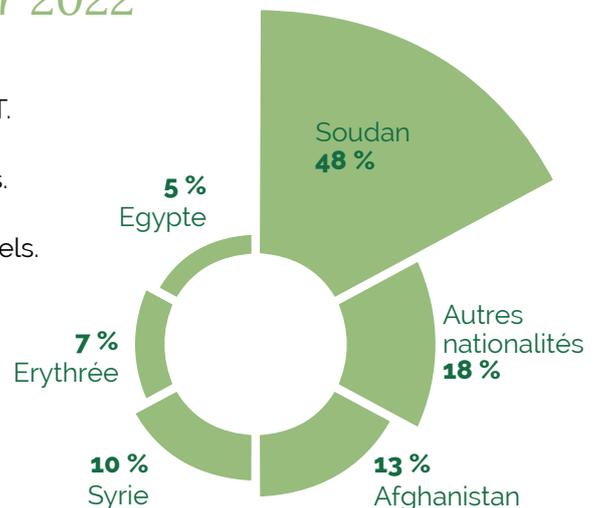
Dans une démarche d'aller vers les jeunes, au travers de maraudes sociales, permanences mobiles et activités sociorécréatives, ce projet pilote d'une durée de 3 ans vise à :

- Assurer aux mineur-es un accès à l'information et aux droits, en collaboration directe avec les services de protection de l'enfance ainsi que les associations intervenant auprès du public exilé à Calais.
- Veiller au renforcement de capacités des acteurs associatifs et institutionnels sur la traite et exploitation sexuelle et la protection de l'enfance.
- Soutenir des actions de plaidoyer afin que les mineur-es puissent être entendu-es et que leur accès à leurs droits soit garanti.

Le respect de l'intérêt supérieur de l'enfant et la participation active des mineur-es dans le projet sont au cœur de l'approche.

Principales réalisations sur 2022

- ⇒ 300 mineurs à la rue rencontrés par ECPAT.
- ⇒ 27 % des mineurs âgés de 15 ans ou moins.
- ⇒ 404 maraudes dans les lieux de vie informels.
- ⇒ 47 activités socio-éducatives et à visée thérapeutique organisées.





SOUFFRANCES PSYCHIQUES DES MNA OBSERVÉES

- Hypervigilance
- Insomnies et cauchemars
- Troubles alimentaires
- Symptômes dépressifs
- Comportements destructeurs
- Stress post-traumatique

*« C'est toujours les mêmes rêves.
La nuit, je crie, je bouge, je hurle.
Je rêve de serpents, de loups.
J'ai peur de la pluie aussi.
Même la journée, je revois des
scènes »*

M, 16 ans, Erythréen.



BURKINA FASO

Fourniture des services de prévention et de protection aux filles et aux garçons à risque ou victimes de violence, d'exploitation et d'abus y compris sexuels et affectés par la situation d'urgence dans la région du Centre-Est



Financement : UNICEF – Fonds CERF



Durée du projet : 10/11/2021 - 09/05/2022

Le projet se situe dans la région du Centre-Est, où une population déplacée est présente en nombre et où la réponse aux besoins, en particulier de protection des enfants est encore trop faible. Il s'agit donc d'appuyer les institutionnels, les communautés ainsi que les familles et les enfants eux-mêmes à faire davantage afin d'assurer une meilleure protection des enfants.

Le projet a pour objectif de soutenir l'ensemble des mécanismes formels et informels de protection des femmes et des enfants en particulier en lien avec l'exploitation sexuelle et la traite. Le projet cible en particulier les enfants déplacés internes par la crise multiforme que traverse le Burkina Faso.

Principales réalisations sur 2022

Les six mois de mise en œuvre du projet ont permis des avancées remarquables pour que les enfants et les femmes voient leurs droits respectés et leurs besoins répondus dans ce contexte de crise :

- ⇒ Prise en compte des priorités de protection de l'enfant et VBG dans l'élaboration des Plans d'action des organisations à base communautaires (CCPE, RCPE) ;
- ⇒ Les cellules communautaires de protection de l'enfant mises en place dans le cadre du projet sont fonctionnelles et participent au processus de signalement, identification et de référencement des cas ;
- ⇒ L'identification de 2 points focaux par commune pour le signalement des incidents ;
- ⇒ L'implication accrue et la coordination des autorités régionales et provinciales dans la mise en œuvre des activités ;
- ⇒ L'établissement de 600 extraits et jugements supplétifs d'acte de naissances pour des enfants déplacés internes et des communautés hôtes, élément central pour l'accès aux droits ;
- ⇒ L'évaluation des besoins de protection qui a permis d'évaluer l'ampleur et la persistance des phénomènes de violences et autres abus à l'égard des enfants dans la région et dont le rapport final en élaboration sera partagé afin que les acteurs humanitaires puissent planifier des actions en lien avec les besoins réels de protection ;
- ⇒ La réalisation d'une enquête de redevabilité qui a permis à ECPAT France d'évaluer la perception et le niveau de satisfaction des bénéficiaires et acteurs clés sur la mise en œuvre du projet HPD.

La clôture des activités du projet a eu lieu le 10 mai 2022. Les acquis de ce projet ont permis de bâtir le projet suivant financé par OCHA.





BURKINA FASO

Projet Protection des filles, des garçons et des femmes affecté·es par les situations d'urgence dans la région du Centre-Est



Partenaires : Todi Yaba



Financement : OCHA



Durée du projet : du 13/06/2022 au 12/06/2023

La survenue de la crise sécuritaire au Burkina Faso notamment dans les régions du Sahel, du Nord, du Centre-Nord, de la Boucle du Mouhoun, de l'Est et du Centre-Est a mis à rude épreuve le système de protection de l'enfance. Cela s'est traduit par la fragilisation des mécanismes communautaires et institutionnels de prévention et d'offre de services sociaux de base, exposant ainsi des milliers de filles, garçons et femmes aux risques de violence, des abus et d'exploitation, de discrimination et de négligence.

Pour répondre à ces situations de vulnérabilité, ECPAT France et l'UNICEF, en collaboration avec le gouvernement, mettent en œuvre depuis janvier 2019 des projets de protection de l'enfant en situation d'urgence. La mise en œuvre de ces différents projets permet de renforcer la prévention des risques de violence, d'abus et d'exploitation, de discrimination et de négligence et d'assurer la prise en charge des victimes dans certaines localités affectées par la crise. Cependant, l'ampleur de la crise occasionne une augmentation des personnes affectées et des zones d'accueil pour lesquelles une réponse est nécessaire.

Le présent projet vise, dans 5 communes de la région du Centre-Est, à améliorer la protection des enfants affectés par la crise en renforçant les capacités locales et la capacité des enfants à faire respecter leurs droits. Le projet va se concentrer sur la prévention des enfants face aux risques de protection et en particulier de violences basées sur le genre (VBG) et d'abus et d'exploitation sexuels (EAS), en assurant un accès aux services de qualité de prise en charge pour les victimes. Le projet va également rendre l'écosystème scolaire plus sain, plus protecteur et plus résilient pour les filles et les garçons. À cette fin, il va renforcer les capacités des dispositifs communautaires en matière de prévention des risques et de protection de l'enfant en situation d'urgence afin qu'ils soient en mesure de répondre à l'accroissement des besoins, notamment de soutien psychosocial des filles et des garçons. En améliorant ou créant, dans le meilleur intérêt de l'enfant, des services

de recherche, de réunification et de (ré)intégration des enfants ainsi qu'en mettant sur pied des services de réinsertion scolaire et professionnel, y compris des services alternatifs de proximité offerts par les acteurs communautaires et institutionnels, le projet va renforcer la réponse aux besoins particuliers des enfants non accompagnés et séparés et des enfants associés aux forces ou groupes armés afin qu'ils et elles puissent retrouver une place dans la société.

Le projet va ensuite assurer le renforcement des capacités matérielles et techniques des acteurs communautaires et sectoriels impliqués dans la prévention des risques des VGB et d'EAS et dans la prise en charge des survivant-es. Cela va permettre d'assurer l'offre des services de réponse, de mitigation des risques et de prévention des VBG et des EAS. Aussi, le travail réalisé pour renforcer l'autoprotection des enfants et les capacités des personnels encadrant va permettre aux filles et garçons affectés par les situations d'urgence de bénéficier d'un écosystème scolaire plus sain, plus protecteur et plus résilient. Le projet va veiller à son ancrage communautaire renforcé pour assurer sa pérennité et la redevabilité aux

enfants affectés et à leurs communautés. L'ensemble de ses actions sera réalisé avec la participation des différentes parties prenantes et en particulier des filles et des garçons pour assurer une réponse appropriée, applicable et pérenne.

Principales réalisations sur 2022

- ⇒ 30 mécanismes de protection communautaire renforcés.
- ⇒ 9 751 personnes sensibilisées sur la protection de l'enfance en contexte d'urgence.
- ⇒ 3 930 enfants ont bénéficié de services de santé mentale et psychosocial.
- ⇒ 16 enfants séparés ont été réunis avec leur famille.





MADAGASCAR

Projet TRI@NGLE

Projet de protection et réinsertion des enfants victimes ou très exposés à l'exploitation sexuelle des enfants en ligne à Madagascar



Partenaires : Bureau d'ECPAT France à Madagascar opérateur direct



Financement : Fondation Air France



Début de projet : 8 septembre 2022

L'exploitation sexuelle des enfants est un fléau en hausse, et l'épidémie de la Covid-19, l'accès à internet et les flux migratoires ont une incidence directe sur le nombre de victimes. À Madagascar, les fermetures d'écoles et les décrochages scolaires suite aux longues périodes de confinement (plus de cinq mois) ont entraîné une hausse des connexions sur les réseaux sociaux ainsi que du nombre d'Abus et d'Exploitation Sexuels des Enfants en Ligne (AESEL), de la part d'abuseurs qui, à défaut de pouvoir se déplacer, ont développé des pratiques d'abus en ligne (livestreaming, grooming, production de matériel pédopornographique, etc.). Par ailleurs, le recours à la prostitution représente un moyen de survie pour de nombreuses personnes en situation de vulnérabilité à Madagascar. Les filles sont particulièrement exposées à l'exploitation et à la violence sexuelle du fait de relations de genre inégalitaires, de la grande pauvreté ou encore de pratiques culturelles néfastes, dont les mariages précoces. Selon l'OIM, 95 % des enfants affectés par l'exploitation sexuelle à Madagascar sont des filles et selon l'UNICEF, 17 % des filles de 15 à 17 ans ont déjà été victimes de violences sexuelles. Le projet TRI@NGLE a pour objectif général de contribuer à la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants à Madagascar sur internet et dans la prostitution de rue, via l'autoprotection, la réinsertion scolaire et socio-économique et la mobilisation des acteurs de protection. Il vise 2 objectifs spécifiques :

(1) Autoprotection : Renforcer les enfants pour qu'ils puissent s'autoprotéger, protéger leurs pairs et signaler les cas d'AESEL ;

(2) Autonomisation : Offrir un accompagnement socio-éducatif, juridique et des alternatives économiques durables aux filles survivantes ou très exposées à l'exploitation sexuelle et renforcer les services de protection existants.

En particulier, le programme a comme objectifs de :

- ✓ Informer les enfants sur les avantages, les risques et dangers d'internet, en particulier dans l'usage des réseaux sociaux ;
- ✓ Leur apprendre à mieux se protéger des Abus et d'Exploitation Sexuels des Enfants en Ligne (AESEL) ;
- ✓ Leur faire connaître les différents services relatifs à la prévention des AESEL ;
- ✓ Leur apprendre à faire un signalement en ligne (www.rozaza.mg).
- ✓ Les informer sur les avantages, les risques et dangers d'internet ;
- ✓ Les initier à l'utilisation d'internet, en particulier aux réseaux sociaux utilisés par les enfants ;
- ✓ Leur rappeler leurs rôles et responsabilités dans l'éducation de leurs enfants ;
- ✓ Leur apprendre à réagir en cas d'abus et d'exploitation sexuels en ligne à travers le signalement.

Principales réalisations sur 2022

- ⇒ Conception d'un programme d'autoprotection « Information, d'éducation et de sensibilisation » face aux AESEL adressé aux enfants, aux jeunes et à leurs parents et formations de 34 jeunes pairs animateurs « enfants champions » (16 à Antananarivo, 10 à Morondava et 8 à Nosy Be).
- ⇒ Formation au programme de 4909 enfants et jeunes à risque (répartis par groupe de 20 personnes en moyenne (246 clubs ou groupes d'enfants et jeunes au total) et leurs 1056 parents (51 groupes d'une vingtaine de parents, majoritairement des femmes) parents et enseignants.
- ⇒ Identification, accueil et appui psychosocial de 85 filles victimes enfants en situation d'exploitation sexuelle, en collaboration avec des centres d'accueil (association Enfant d'Antananarivo, l'ASSEFEMA et l'ONG HAFA) et les membres des Réseaux de Protection de l'Enfance : séances d'écoute, appuis psychosociaux, appui juridique, renforcement de capacités de résilience, appuis médicaux et réinsertion socio-économique, etc.
- ⇒ Animation d'ateliers de renforcement (estime de soi, art thérapie, info droits, équité de genre, éducation relations affectives et sexuelles, Empowerment) des filles bénéficiaires, dont accompagnement juridique à 17 enfants de 8 à 17 ans victimes de violence sexuelle.
- ⇒ Re-scolarisation de 9 filles bénéficiaires, dont les jeunes mères célibataires et plaidoyer auprès des directeurs d'école.
- ⇒ Réinsertion socio-économique : formation professionnelle de 34 jeunes filles, AGR individuelles/communes de 33 jeunes filles (Artisanat, élevage de poulets de chair, transformation alimentaire, coupe et couture, commercialisation de produits locaux, mécanique automobile), appui à l'entrepreneuriat (technique de gestion simplifiée, business plan, etc.) et mentorat des filles bénéficiaires par l'association des femmes entrepreneuses.





RAPPORT
FINANCIER

Exercice 2022

Les comptes d'ECPAT France sont audités annuellement par un Commissaire aux Comptes, le cabinet FAREC. Les comptes certifiés sont publiés au Journal Officiel. La présentation suivante en est le résumé. Cette présentation est conforme à la réglementation comptable spécifique aux associations. Elle prend en compte notamment l'impact des projets engagés sur plusieurs années (2 à 3 ans en moyenne).

Les projets co-financés par des bailleurs institutionnels font également l'objet régulièrement d'audits de vérification des dépenses.

Bilan

Le bilan traduit la situation d'ECPAT France au 31 décembre 2022.

	2022 brut K€	Amt & prov	2022 Net K€	2021 Net K€	Var. K€
ACTIF					
<i>Actif immobilisé</i>					
Immobilisations corporelles	17,1	17,1		0,1	- 0,1
<i>Actif circulant</i>					
Créances Usages et comptes rattachés	17,6		17,6	20,4	- 2,7
Autres créances	2 211,1		2 211,1	1 630,2	580,9
Disponibilités	2 148,6		2 148,6	2 818,3	- 669,7
Caisse	0,1		0,1	0,1	0,0
Charges constatées d'avance	3,0		3,0		3,0
TOTAL ACTIF	4 397,6	17,1	4 380,5	4 469,1	- 88,6

PASSIF					
<i>Fonds propres</i>					
Report à nouveau	491,3		491,3	463,5	27,8
Résultat de l'exercice	4,9		4,9	27,8	- 22,9
PRC			-	-	-
<i>Fonds dédiés</i>	<i>3 521,9</i>		<i>3 521,9</i>	<i>3 725,0</i>	<i>- 203,1</i>
<i>Dettes</i>					
Emprunts et dettes assimilées	111,4		111,4	93,4	18,0
Dettes fiscales et sociales et autres	251,0		251,0	159,4	91,6
TOTAL PASSIF	4 380,4	-	4 380,5	4 469,1	- 88,6

L'actif

Il détaille le patrimoine de l'association. Il est composé essentiellement de subventions à recevoir (rubriques : «autres créances») et de la trésorerie.

Les créances se réfèrent à des projets conclus avec les bailleurs publics ou privés (Fondation familiale, Fondation de France, UN women).

La variation (baisse) avec l'année précédente est le reflet notamment de la fin des anciens projets.

Le passif

Les fonds dédiés correspondent à des fonds voués à la réalisation des projets sur les années à venir. Ces fonds sont isolés et affectés aux projets correspondants. Ils sont apurés au fur et à mesure du déroulement du projet considéré.

Le poste «Emprunts et dettes assimilées» correspond à des comptes bancaires en position débitrices à la banque au 31/12/2022. Sans impact sur la position globale de trésorerie car ils sont intégrés dans la fusion des comptes globalement positive, mise en place pour le suivi permanent de lma trésorerie.

Le compte de résultat présente l'activité de l'année

Compte de résultat

	2022 K€	2021 K€	Var. K€
PRODUITS			
<i>Produits d'exploitation</i>			
Subventions d'exploitation		1500,00	-1500,00
Contributions financières	1580,77	1048,90	531,87
Reprises amortissement, provisions, transferts de charges	20,48	59,90	-39,42
<i>Produits financiers</i>	0,14		0,14
Utilisation fonds dédiés	829,20	1046,00	-216,80
Reprise de fonds dédiés	767,18	1508,00	-740,82
Total (I)	3197,77	5162,80	-1965,03
<i>Produits exceptionnels (II)</i>			0
<i>Report de ressources non utilisées sur exercices antérieurs (III)</i>			0
Total des produits (I+II+III)	3197,77	5162,80	-1965,03
CHARGES			
<i>Charges d'exploitation</i>			
Autres charges externes	344,34	615,90	-271,56
Impôts, taxes	26,56	14,60	11,96
Rémunération du personnel	448,81	347,20	101,61
Charges sociales	149,98	122,20	27,78
Dotation aux amortissements	0,06	0,20	-0,14
Autres charges dont subventions accordées par l'association	812,03	678,70	133,33
<i>Charges financières</i>			-
Report en fonds dédiés	1411,05	3356,20	-1945,15
Total (I)	3192,83	5135,00	-1942,17
<i>Charges exceptionnelles (II)</i>	-	-	-
<i>Engagements à réaliser sur ressources affectées (III)</i>	-	-	-
<i>Excédent ou déficit</i>	4,94	27,79	-22,85
Total des charges (I+II+III)	3197,77	5162,79	-1965,02
RÉSULTAT	4,94	27,79	-22,85

Le compte de résultat présente l'activité de l'année, les mouvements de produits et charges constatés dans l'exercice sont le reflet du cycle de projet avec un renouvellement réalisé tous les 3 à 4 ans.

Les ressources

En 2022, il n'y a pas eu de subvention d'exploitation en provenance de bailleurs publics.

Les contributions financières (1580 K€) sont ventilées en partie sur le fonctionnement de l'association et les principaux montants sur les projets.

L'utilisation des fonds dédiés (829k€) correspond à l'utilisation des ressources sécurisées pour couvrir les charges des projets (engagées et à engager) mais non encore dépensées à l'ouverture de l'exercice et utilisés sur l'année.

La reprise des fonds dédiés (767K€) correspond à des fonds déjà reçus lors des exercices précédents et imputés sur les projets réalisés au cours de l'exercice.

Les emplois

Les charges d'exploitation sont constitués en particulier par les subventions accordées par l'association. Il s'agit essentiellement des transferts de fonds versés aux partenaires locaux en charge de la mise en œuvre des projets.

Le report en fonds dédiés (1411K€) correspond à des fonds sur projets déjà reçus dans l'exercice et les exercices précédents sur des projets et non encore réalisés à la clôture de l'exercice.



PARTENAIRES

PARTENAIRES FINANCIERS



RÉSEAUX ET ADHÉSIONS



PARTENAIRES TECHNIQUES





CONCEPTION GRAPHIQUE ET ILLUSTRATIONS :

Ophélie Rigault, www.oedition.com

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Couv : Claudio Poggio (Unsplash),
p.2 : Jessica Oliveira (Unsplash), p.9 : Maria Teneva (Unsplash),
p.10-11-12 : ECPAT France, p.12 (bas) : Ian Kiragu (Unsplash),
p.13-14 : ECPAT France, p.14 (haut) : Eva Blue (Unsplash),
p.15 : Miguel Bruna (Unsplash), p.17 : Annie Spratt (Unsplash),
p.22 : Janko Ferlic (Unsplash), p.25 : Annie Spratt (Unsplash),
p.27 : Jess Zoerb (Unsplash), p.28 : ECPAT France,
p.31 : Visuels développés dans le cadre du projet,
p.32 : Gemmm (Unsplash), p.35 : Warren Wong (Unsplash),
p.37 : Matthew Spiteri (Unsplash), p.39 : ECPAT France,
p.40 : Fred Moon (Unsplash),
p.43 : Charu Chaturvedi (Unsplash),

*Les enfants reconnaissables sur les photos ne sont pas victimes
d'exploitation sexuelle.*



ECPAT France

40 avenue de l'Europe
93350 Le Bourget
Tel. : (+33)1 49 34 83 13
Fax : (+33)1 49 34 83 10
contact@ecpat-france.org
www.ecpat-france.fr